

VOISIN.ES SOLIDAIRES

EXPÉRIMENTER LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Suite à la réhabilitation d'une des deux Résidences Autonomie gérées par le CCAS de Saint-Nazaire, les élus ont souhaité intégrer dans son organisation des enjeux intergénérationnels. Cette volonté s'est traduite par le souhait d'expérimenter la réservation de deux logements au sein de la résidence Paul Delmet permettant l'accueil de deux étudiants ou jeunes professionnels, souhaitant s'impliquer dans un projet collectif.

Pour décliner ce projet, le CCAS s'appuie sur l'expertise de l'Association Le temps pour toiT qui est spécialisée dans le déploiement de colocations intergénérationnelles. Cette action est donc innovante et expérimentale. Elle permet d'expérimenter une nouvelle forme de cohabitation intergénérationnelle au sein d'un établissement médico social. Elle permet également de proposer aux habitants une nouvelle forme d'habitat non présente jusque là sur le territoire Nazairien.

UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ET COLLABORATIF

Cette initiative est tout d'abord le souhait du CCAS de développer un projet intergénérationnel lors de la réhabilitation de la Résidence Autonomie Paul Delmet. Le CCAS et Le temps pour toiT se sont mis d'accord pour co-construire ensemble le projet. Le cadre général du projet a dans un premier temps été rédigé par l'association avec une proposition financière pour son accompagnement. Un contrat de séjour spécifique a ensuite été rédigé puis validé en conseil d'administration. Des réunions de travail entre l'association et le CCAS ont permis de créer l'ensemble des outils (protocoles...). Les résidences ont ensuite été ouvertes sur plusieurs semaines à compter du 21/02/2022 et deux "Voisines solidaires" installées.



Ville de Saint-Nazaire (44)
Ville Membre depuis 2019

OBJECTIFS :

- Permettre aux seniors de bénéficier d'un logement à moindre coût.
- Développer une expérience professionnelle et personnelle à travers la réalisation de mission de « voisin.es solidaires ».
- Participer à la vie en résidence pour personnes âgées.
- Bénéficier d'une mixité d'âge au sein de la résidence et d'un enrichissement mutuel au regard des échanges réalisés.

PRATIQUE :

- Co-construire un projet de résidence intergénérationnel.
- Rédiger le cadre du projet et trouver des financements.
- Rédiger un contrat de séjour.
- Organiser des réunions de travail pour rédiger l'ensemble des outils.
- Ouvrir les résidences.
- Evaluer le projet.

L'ORGANISATION DE L'ACTION

Ce projet a été permis par les engagements de chacun. Le CCAS et le Temps pour toiT ont été mis en contact et en lien à travers la convention de partenariat, le financement, la participation régulière à l'ensemble du projet (réunions, points réguliers...). Le temps pour toiT et les Voisins solidaires ont communément adhéré à l'association et à ses valeurs. Entre le CCAS et les Voisins solidaires a été signé un cadre contractuel (contrat de séjour). Elles ont été mises en lien dans un cadre relationnel face à la nécessité que les voisins solidaires aient une sensibilisation sur le vieillissement.

L'évaluation de l'action en fin d'année 2022 permettra de repérer les points positifs et négatifs et de proposer ou non sa reconduction.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Saint Nazaire, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com